

Montréal allant à dire que "nous avions donné à l'empire le port des lettres à un penny."

Il s'oppose au mot "nous." Je comprends cette objection de sa part; s'il eût été à notre place, il aurait sûrement mis le mot "je" à la place du mot "nous." M. l'Orateur, je maintiens la position que j'ai prise à Montréal et ici, sur le parquet de cette Chambre, je réaffirme que "nous" avons donné à l'empire le port de lettres d'un penny. Je ne prétends naturellement pas que nous l'avons donné dans le sens législatif, ni même administratif. Nous n'avions aucune de ces autorités. Mais ce que nous avons fait, ça été de secouer l'inertie qui existait quelque part et de faire agir ceux qui en avaient le pouvoir; et voilà ce dont je réclame l'honneur, non pas pour moi-même, mais pour le directeur général des Postes (M. Mulock). L'honorable député ne veut pas lui donner le mérite, il veut que tout l'honneur soit pour M. Henniker-Heaton. J'admets que cet homme a droit à toute la gloire, et le premier homme à le reconnaître a été l'honorable directeur général des Postes (M. Mulock), le second, si l'on me permet de citer mon humble opinion, a été moi-même.

Mais l'honorable chef de la gauche (sir Charles Tupper), sait parfaitement que M. Henniker-Heaton a été le premier à reconnaître la part qui revenait à l'honorable directeur général des Postes (M. Mulock). Et si sa mémoire, qui est généralement fidèle sur certains points, lui fait actuellement défaut, je lui rappellerai certaine correspondance échangée l'été dernier. Le 23 juillet dernier, M. Henniker-Heaton me faisait l'honneur de m'écrire et après avoir traité généralement de la question du port des lettres à un penny, il ajoutait :

Les négociations, les discussions, les argumentations de part et d'autre ont été longues et fatigantes; l'inertie bureaucratique a été finalement surmontée d'un façon surprenante et la victoire est gagnée. L'opinion de tous ceux qui connaissent l'histoire de cette affaire est que le courage, l'énergie, la détermination et l'entrain et surtout la réserve discrète de M. Mulock ont largement contribué à cette victoire. Il ne peut pas faire à ses collègues un rapport de ce genre, mais vous me permettez de suppléer ce qui manque à la notification officielle qu'il va faire du résultat.

J'ai répondu comme suit à M. Henniker-Heaton :

Je suis très honoré de votre lettre du 3 juillet, et j'en apprécie la teneur, surtout pour les éloges qu'elle contient des efforts de mon collègue, le directeur général des Postes du Canada. J'attendais beaucoup de lui, mais un succès aussi complet est sûrement plus que je n'espérais. Permettez-moi d'ajouter que quels que soient les mérites de M. Mulock pour ce développement final de l'unité impériale, il sera le premier à admettre que c'est à vous que revient au premier rang, l'honneur d'avoir préconisé l'idée d'une si belle œuvre.

Voilà quels sont sur cette question, les sentiments de la députation libérale. Nous avons eu quelque chose à faire dans cette

réforme et quelles que soient les clameurs de l'honorable député (sir Charles Tupper), le peuple canadien acceptera cette mesure non seulement en matière de politique économique, mais aussi au point de vue national, parce qu'elle représente le mouvement bienfaisant le plus important qu'ait encore accompli ce gouvernement.

Maintenant, l'honorable chef de la gauche (sir Charles Tupper) désire savoir ce que nous avons fait de plus. Cela prendrait trop de temps de tout énumérer en détail. Je serai bref. Je ne veux pas suivre un mauvais exemple. Je résumerai ce que nous avons fait pour le peuple du Canada. Je dirai d'abord que nous avons réformé le tarif et que nous l'avons réformé au gré de la majorité des producteurs et des consommateurs. Quand l'honorable chef de l'opposition a parlé, hier, de notre réforme du tarif, il l'a fait de façon à ce qu'il m'a été impossible de voir s'il l'approuvait où s'il la condamnait; il n'en était pas bien sûr lui-même. Cependant, il a parlé de ficelle et de corde et semblait nous blâmer de ce que nous avons fait à cet égard. Le commerce de la corde et de la ficelle n'a jamais été aussi prospère que l'année dernière, depuis que nous l'avons rendu libre.

Nous avons établi un système complet d'entrepôts frigorifiques, pour le transport des articles périssables. Ce service seul est éminemment précieux pour le Canada. Pour les œufs seulement, le commerce avec la Grande-Bretagne s'est élevé, l'année dernière, à près de \$2,000,000, et ce n'est qu'un commencement.

Nous avons amené l'intercolonial au centre du commerce, dans la grande ville de Montréal. Je ne puis pas encore dire si c'est là une chose destinée à durer d'une manière permanente ou non, toujours est-il que nous avons essayé; c'est là notre politique; d'ici peu le Sénat aura à se prononcer sur la question. Qu'il l'adopte ou la rejette, que l'intercolonial ait son terminus dans un champ ou se rende dans la grande ville de Montréal, cela ne dépend pas de nous maintenant, et la responsabilité incombera à d'autres.

Nous avons aussi obtenu une autre réforme très importante. Nous avons obtenu du chemin de fer canadien du Pacifique, une réduction des prix de transport, spécialement avantageuse pour les producteurs des prairies du Nord-ouest. Nous avons obtenu une réduction de 3 cents par cent livres sur le blé; sur différents articles, nous avons fait réduire les tarifs de transport dans une proportion variant de 10 à 33 pour cent, et l'avantage ainsi concédé aux cultivateurs des territoires, représente au moins \$600,000 par année.

Voilà de la politique pratique, l'honorable député (sir Charles Tupper), ne nous en donne pas crédit et en présence de ces résultats, il a l'audace de nous taxer d'incompétence. Il parle comme si nous ne connaissions pas l'histoire du Canada. Eh bien! nous connaissons quelque chose de l'histoire du Cana-